CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E147306** **VALABLE JUSQU'AU** **11/04/2027**

ÉDITÉ LE 30/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/01/2012

Raison sociale : BRESSE MENUISERIE AGENCEMENT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 09/11/2023

Capital : 35 000

91 CHEMIN DES BOIS
01310 MONTCET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 539592410

Siret : 539 592 410 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4312994-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010525024804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010525024804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 06 30 45 34 26 **Fax :**

Portable : 06 30 45 34 26

Responsabilité légale :
MOUSSERON THOMAS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : bma01000@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 576 492 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	12/04/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/06/2026 15:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.